

Microbeads : Aspect politique, la réglementation

Source principale : <http://beatthemicrobead.org/fr/>

Les Pays-Bas montrent la voie : prémisses à une interdiction européenne des *microplastiques*, les politiciens néerlandais attirent l'attention sur la *soupe plastique* et les microbilles de plastique

En 2009, la Ministre néerlandaise Jacqueline Cramer (*PvdA, Partij van den Arbeid*, parti socio-démocrate néerlandais) était l'une des premières politiques à attirer l'attention du gouvernement néerlandais, de l'Union Européenne et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement sur la problématique de la *soupe plastique*. Les *microplastiques*, en tant que problématique spécifique de la *soupe plastique*, ont reçu davantage d'attention politique depuis la déclaration de Mme Cramer. Depuis, il est devenu évident que les microbilles de plastique ont de sérieux impacts sur l'environnement marin.

Beaucoup de consommateurs ne sont pas conscients qu'ils participent à la dégradation des écosystèmes simplement en se lavant le visage ou en se brossant les dents avec des produits contenant des microbilles. En décembre 2011, Gerben-Jan Gerbandy, membre néerlandais du Parlement Européen (*D66*, parti libéral néerlandais) s'est vu remettre à la Haye la pétition *I scrub plastic free* forte de 4000 signatures. Le même mois, il a demandé à la Commission Européenne si "une interdiction des *microplastiques* pouvait être envisagée dans les produits de consommation, comme les gommages et les exfoliants, et remplacé par des méthodes de gommage d'origine naturelle, comme le sel, le bambou ou les coquilles de noix".

La première motion adoptée

En novembre 2012, le Parlement néerlandais a adopté à la majorité une motion proposée par la députée Manon Fokke (*PvdA*). Cette motion demandait au gouvernement néerlandais d'entamer des discussions avec les industriels afin de bannir l'utilisation des *microplastiques* de leurs produits cosmétiques. Le gouvernement s'est engagé à soutenir l'interdiction des *microplastiques* dans les cosmétiques au niveau européen. La problématique posée par les microbilles de plastique dans les produits d'hygiène et de soin est désormais à l'agenda politique.

La première multinationale

Un mois plus tard, Unilever déclarait, suite au travail de pression mené dans le cadre de la campagne, qu'il allait arrêter la production de produits cosmétiques contenant des microbilles au niveau mondial. L'eurodéputée Belge, Kathleen van Brempt (*SP.a*) a réagi à la déclaration d'Unilever en réclamant une interdiction: "Il est clair que la Commission Européenne doit interdire l'utilisation des *microplastiques* dans tous les produits cosmétiques. L'industrie nous montre qu'il existe des alternatives biodégradables et que par conséquent un tel bannissement est possible."

La Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin

Les *microplastiques* sont des déchets marins tels que définis par la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM). Dans le cadre de la mise en œuvre de cette directive européenne, les États membres doivent élaborer et mettre en place un programme de mesures visant le bon état écologique de leurs eaux marines d'ici 2020. Le gouvernement des Pays-Bas souhaite atteindre les objectifs de cette directive en s'attaquant directement à la source du problème, en sensibilisant les consommateurs et en améliorant la production des nouveaux produits.

Le Livre vert

En mars 2013, la **Commission Européenne a publié un Livre vert sur une stratégie européenne en matière de déchets plastiques dans l'environnement. Les *microplastiques* occupent une place importante** dans le livre vert et suscitent l'inquiétude: "ils sont omniprésents dans le milieu marin et atteignent même les régions les plus reculées, avec une concentration dans l'eau parfois supérieure à celle du plancton. Ces *microplastiques*, et les additifs chimiques qu'ils contiennent, peuvent, en cas d'ingestion en grandes quantités par la faune marine, représenter un risque élevé de contamination de la chaîne alimentaire du fait des interactions 'prédateur-proie'". De plus, "l'utilisation croissante de *microplastiques* vierges est également un sujet de préoccupation. Dans certains produits de consommation, tels que les crèmes exfoliantes et les gels douche, les producteurs ajoutent des *microplastiques* au lieu de particules exfoliantes naturelles. Ces particules pourront finir dans les mers car les systèmes de traitement des eaux ne sont pas équipés pour retenir ce type de matériau". (Livre vert, p. 7 et 17).

La Commission Européenne invite les citoyens, les entreprises et les ONG à répondre à cette question: "Comment traiter au mieux les problèmes liés à l'utilisation de *microplastiques* dans des produits ou procédés industriels et de nanoparticules dans les matières plastiques?"

Conférence Européenne à Berlin

En avril 2013, peu après la publication du livre vert, le **Gouvernement allemand et la Commission Européenne ont organisé la Conférence internationale sur la prévention et la gestion des déchets marins dans les eaux européennes**. Au cours de la conférence, l'accent a été mis sur la nécessité de trouver des solutions au problème des *microplastiques*. Janez Potočnik (parti démocrate libéral slovène) alors Commissaire européen en charge de l'environnement, s'est vu remettre par les ONG et les participants présents, une **pétition demandant l'interdiction par l'Union Européenne de l'addition des microbilles aux produits cosmétiques à partir du premier janvier 2014**. Cette pétition fut signée par d'éminents scientifiques, comme le professeur Richard Thomson (Université de Plymouth) et le professeur Gerd Liebezeit (Université de Oldenburg).

Déclaration du gouvernement des Pays-Bas

Suite à cette conférence, la Secrétaire d'Etat néerlandaise aux Infrastructures et à l'Environnement, Wilma Mansveld (*PvdA, Partij van den Arbeid*, parti socio-démocrate néerlandais), a déclaré qu'une **interdiction des *microplastiques* basée sur le principe de précaution était impérative**. Selon la Secrétaire, il existe suffisamment de solutions alternatives pour les entreprises. En juin 2013, **les Pays-Bas ont commencé une discussion à ce sujet auprès du Conseil Européen**.

Premier semestre 2014

5Gyres collabore avec la *Tulane Law School* pour formuler une loi type et propose, avec le soutien du bureau du procureur général de New York, l'interdiction de la vente de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle contenant des microbilles de plastique.

La Loi sur les Eaux Sans Microbilles « The Microbead-Free Waters Act » est adoptée à l'Assemblée de l'État de New York par un vote de 108 à 0. Elle interdit la distribution et la vente de produits cosmétiques contenant des microbilles de plastique de moins de 5 millimètres de diamètre.

La Bavière est le premier Etat allemand qui demande aux industries de prendre des engagements volontaires pour arrêter d'utiliser les *microplastiques* dans leurs produits.

Aux États-Unis, le sénateur de l'Ohio Mike Skindell introduit une **interdiction des produits de soins contenant des microbilles de plastique dans tout l'Etat.**

Pat Quinn, **gouverneur de l'Illinois, a signé un projet de loi interdisant la fabrication de produits de soins contenant des microbilles de plastique d'ici la fin de l'année 2017, et interdisant leur vente d'ici la fin de 2018.** Cependant, en permettant aux « **matières plastiques biodégradables** » d'être utilisées comme substitut, ce projet de loi présente une énorme lacune : en effet les « **plastiques biodégradables** » ne se dégradent pas dans les eaux froides des océans ; elles se décomposent uniquement par forte chaleur, dans des installations de compostage municipales.

La législation fédérale qui interdirait l'utilisation de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle contenant des microbilles de plastique est présentée au Congrès américain par Frank Pallone, du **Parti Démocrate.**

Deuxième semestre 2014

En Australie, Rob Stokes, le ministre de l'Environnement de Nouvelle-Galles du Sud, **souhaite interdire à l'échelle nationale la fabrication et la vente de produits contenant des microbilles de polyéthylène dans les produits de soins personnels.** Stokes organisera un groupe de travail avec les industriels pour discuter d'une élimination progressive et volontaire d'ici 2016 des microbilles de plastique dans les produits de soin.

Il manquait un seul vote au projet de loi californien visant à interdire les microbilles pour passer au Sénat.

Angela Hawdon, directrice du programme de la branche australienne de *Fauna and Flora International* (FFI), basée à Sydney, a déclaré que son groupe de conservation collaborerait avec le groupe de travail de l'Autorité de Protection de l'Environnement de Nouvelle-Galles du Sud (EPA), et qu'ils "travailleraient en liaison avec les fabricants pour les encourager à trouver des alternatives aux microplastiques".

Le Conseil européen pour l'environnement interdit aux produits de rinçage contenant des microbilles de porter le label écologique de l'UE et souhaite une interdiction générale des *microplastiques* dans les produits cosmétiques.

Les Pays-Bas sont le premier pays à annoncer qu'ils veulent se débarrasser des *microplastiques*. Le Parlement néerlandais veut que le gouvernement **insiste pour une interdiction européenne des *microplastiques*.** Le Parlement souhaite également un plan étape par étape pour éliminer les *microplastiques* en trois ans avec d'autres pays de l'Union européenne.

Premier semestre 2015

Le sénateur Portman (Ohio, USA) du Congrès des États-Unis envisage une loi interdisant les microbilles pour protéger le lac Érié et, ce faisant, la santé publique. Le député Fred Upton (républicain - Michigan), le président du Comité de l'énergie et du commerce et Frank Pallone (démocrate - New Jersey) ont présenté « The Microbead-Free Water Act » de 2015

Le sommet du G-7 encourage l'industrie à s'attaquer au problème de la *soupe plastique* et ouvre la

voie à l'interdiction des microbilles. John Hurson, vice-président du Conseil des produits de soins cosmétiques, a appuyé « The Microbead-Free Water Act » dans une déclaration à la Chambre des représentants des États-Unis.

Au parlement allemand, Peter Meiwald (parti *Bündnis 90 / die Grünen*) a appelé à l'interdiction des microbilles parce que les promesses de l'industrie de le faire volontairement ne sont pas garanties. Meiwald a également demandé que la recherche sur les effets des *microplastiques* sur les écosystèmes soit intensifiée.

Deuxième semestre 2015

La **Californie** a adopté une loi (AB 888) **interdisant les microbilles dans les produits cosmétiques.** Cette législation est plus stricte que dans d'autres États, car elle interdit également les «billes biodégradables», bien qu'elle permette une longue période de 5 ans pour éliminer les microbilles.

Le gouvernement canadien a annoncé une interdiction générale des microbilles. Les *microplastiques* doivent être ajoutés à la liste canadienne des substances toxiques.

Le sénateur Leahy (Vermont, USA.) **soutient « The Microbead-Free Water Act », la loi fédérale proposée qui interdit l'ajout de microbilles de plastique synthétique aux produits cosmétiques au 1er janvier 2018.**

Décembre 2015, Obama signe un projet de loi contre les microbilles: « The Microbead-Free Water Act »

1er semestre 2016

Le Danemark préconise une interdiction des microbilles en Europe: le Danemark accroît la pression sur le Parlement européen pour qu'il prenne des mesures décisives pour interdire la commercialisation de microbilles dans les cosmétiques et les produits d'hygiène dans l'UE.

Le **ministre britannique de l'Environnement**, George Eustrice, a déclaré au comité d'audit environnemental des députés que le **gouvernement soutient l'interdiction des microbilles plastiques polluantes dans les produits cosmétiques.** "Nous soutenons maintenant une interdiction des microbilles dans les cosmétiques et travaillons avec d'autres pays de l'UE pour l'inscrire à l'ordre du jour au niveau européen. Je pense qu'il est juste de faire avancer l'interdiction".

Le Canada reconnaît que les microbilles dans les produits d'hygiène ont ou peuvent avoir un effet néfaste immédiat ou à long terme sur l'environnement ou sa diversité biologique. La déclaration des microbilles comme substance toxique permet au gouvernement d'interdire leur utilisation.